

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 8 NOVEMBRE 2016

UN SEUL CONSTAT : L'HOPITAL ET SES PERSONNELS SONT ATTAQUES DE TOUTE PART, AVEC UNE ACCENTUATION SANS PRECEDENT SUR LA PERIODE 2010/2016

Que constatons-nous en ce mois d'octobre 2016 ?

Les deux lois hospitalières promulguées depuis 6 ans, que ce soit la loi HPST (Hôpital, Patient, Santé, Territoire), la loi Santé (dite de modernisation du système de Santé), ne sont que le côté pile et le côté face d'un seul objectif : la déstructuration du système hospitalier français. En seulement 6 ans ces deux lois complémentaires ont atteint leur objectif et eu les conséquences néfastes suivantes :

- 135 Groupements Hospitaliers de Territoire qui se substituent aux 850 Etablissements Publics de Santé.
- Des conditions de travail qui se dégradent avec, des *burn out* en série, des suicides de professionnel-les qui se multiplient
- La mise en place à pas feutrés d'un second statut : plus de 20 % de nos collègues (200 000) sont contractuel-les, avec pour seule perspective la précarité !
- Des budgets imposant 3,5 milliards d'euros d'économies aux Etablissements Publics de Santé.
- Des services entiers fermés, des lits supprimés
- Des ordres professionnels (Masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue et Infirmier) qui deviennent de véritables « polices politiques », Et qui continue d'exiger l'interdiction d'exercer pour les professionnel-les non adhérentes
- Le Parcours Professionnel Carrière et Rémunérations : ce-dispositif imposé et autofinancé par les hospitalier-es, ralentit et allonge les déroulements de carrière. Un vrai simulacre de « protocole » n'est que poudre aux yeux pour les hospitalier-ères.

C'est ainsi que pour cette rentrée sociale 2016, pour la Fonction Publique Hospitalière, les revendications des organisations syndicales FO – CGT restent identiques :

- ✚ Abrogation de la Loi HPST
- ✚ Abrogation de la Loi Santé
- ✚ Abandon de la « territorialisation » de l'offre de soins, des GHT et des restructurations
- ✚ Arrêt des fermetures de lits et des suppressions de postes
- ✚ Fin des enveloppes limitatives et abandon du plan ONDAM triennal de 3,5 milliards d'économies sur les hôpitaux
- ✚ Octroi des moyens budgétaires permettant aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'assurer leur mission de service public, d'investir, d'embaucher et de titulariser nos collègues contractuel-les
- ✚ Abrogation des ordres professionnels
- ✚ Ouverture de vraies négociations sur les carrières et les grilles indiciaire

